

CHAPELLE

## Sentier des fées inauguré

**STÉPHANE SANCHEZ**

Convivialité et féerie samedi matin à Chapelle. Une septentaine de citoyens et d'habitants des villages voisins ont assisté à l'inauguration d'un nouveau sentier et d'une place de jeu. Deux réalisations qui s'inscrivent dans le cadre de l'Agenda 21 local – un programme d'actions pour le XXI<sup>e</sup> siècle orienté vers un développement durable («LL» du 11 mai 2007).

**Le sentier des fées**, que l'on peut parcourir en une heure environ, décrit une boucle dans la forêt, au départ de l'école. Il est scandé par une dizaine de maisonnettes servant de panneau d'affichage. «Cette partie didactique, pour l'instant consacrée à des plantes comestibles, est appelée à varier», indique Nicole Crausaz, responsable du groupe de travail de six personnes chargé de la conception du sentier. Une vingtaine de bénévoles ont travaillé à sa concrétisation. Le nom du sen-

tier provient d'un concours d'écriture ouverts aux enfants de la commune.

**La place de jeu**, quant à elle, comporte cinq jeux (du toboggan à la tour d'escalade, en passant par le chemin d'équilibre) réalisés à côté de l'école par la maison lucernoise Iris-Spielwelten, qui a notamment œuvré au Papiliorama et aux Paccots. «Les enfants ont déjà pu la tester. C'est l'enthousiasme!» relève Nathalie Rigolet, membre du groupe de travail chargé de ce projet.

**Le coût** de ces deux réalisations? Respectivement 10 000 et 40 000 francs. Elles seront complétées l'année prochaine par une place multisport, indique le conseiller communal Thierry Flückiger, chargé de l'Agenda 21. En attendant, un site internet devrait voir le jour avant la fin de l'année: il permettra de regrouper des annonces et de favoriser des échanges de services. |